

Saint-Blaise-sur-Richelieu
Le 31 mars 2011

Monsieur le président et membres de la commission chargée de l'analyse du projet éolien St-Valentin.

Je m'appelle Stephane Poirier, je suis résident de Saint-Blaise-sur-Richelieu une municipalité ayant des frontières communes avec St-Paul-de- l'Ile-aux-noix et St-Valentin. J'y habite de puis bientôt vingt ans et suis natif de la région. J'ai 45 ans, j'ai trois enfants adultes et je suis grand-père d'une petite fille d'un an. Plusieurs membres de ma famille élargie sont présents dans les municipalités du Haut-Richelieu et particulièrement dans les environs du projet éolien de St-Valentin. Je crois pouvoir dire que je connais très bien ce secteur tant au niveau de sa communauté, de son agriculture que de son environnement. J'ai été impliqué de plusieurs façon à la vie communautaire, j'ai travaillé en agriculture pendant plus de vingt-cinq dans le secteur et je crois pouvoir dire que je connais particulièrement bien, si je me compare à mes concitoyens, le milieu écologique de cette partie du territoire québécois dont entre autres la rivière Richelieu et ses petits affluents. Je suis depuis les tente dernières années généralement un des premiers, si non le premier, à mettre mon canot à l'eau au printemps et un des derniers à briser les glaces du mois de décembre sur la rivière Richelieu.

J'aime ma région, son environnement, sa culture et sa population

Je ne peux bien entendu pas passer sous silence mon intérêt pour le projet éolien St-Valentin étant impliqué comme employé dans le développement de celui-ci depuis janvier 2006 pour l'entreprise qui a été l'initiatrice du projet. Au début, mon mandat devait se restreindre à la démarche d'acquisition des droits d'option au niveau des propriétaires et des relations avec les municipalités. En 2006, il était prévu que je sois engagé pour une période de 6 mois. Rapidement mon intérêt pour le développement éolien m'as permis de devenir un salarié à temps plein et une des nombreuses personnes qui tirent sa subsistance de la filière éolienne au Québec. Depuis mon arrivé dans la filière éolienne, j'ai entre autres été impliqué dans le développement de trois projets éoliens accepté par Hydro-Québec, dont New Richmond qui a reçu l'approbation gouvernementale d'être construit par l'émission d'un décret il y quelques jours. St-Cyprien un projet du troisième appel d'offres étant le seul projet autochtone accepté par Hydro-Québec et bien entendu St-Valentin. J'ai également été impliqué dans la phase préliminaire de deux projets en Ontario qui devraient être construits sous peu soit Nanticoke et Adelaide. Pour les trois projets québécois la très grande majorité des travaux et démarches nécessaires pour les études d'impact, l'analyse de la ressource, les liens avec la communauté, les travaux d'arpentages et géotechniques etc., ont été fait suite à mon approbation de première instance et approuvé par la suite par mon supérieur dans l'entreprise. J'ai donc mis ma signature sur la presque totalité des factures totalisant des millions de dollars en développement seulement pour ces quelques projets.

Ma situation me permet de déclarer que l'éolien fait partie d'une nouvelle économie qui fait travailler des milliers de personnes au Québec que se soit à temps plein ou partiel. Une nouvelle filière qui génère des retombées importantes pour les régions de Matane et de la Gaspésie mais de plus en plus maintenant pour l'ensemble des régions québécoises. Les projets s'installant au sud permettant à des entreprises diverses de développer de nouveaux créneaux d'expertises et de diversifier leurs opérations, car l'éolien comme le dit plusieurs c'est "spécial". Si vous avez la chance de connaître quelqu'un de la Gaspésie, demander lui si il connaît personnellement un travailleur ayant œuvré à un moment ou un autre à une des étapes d'un projet éolien, il vous répondra presque assurément oui.

Au cours des cinq dernières années j'ai donc eu le plaisir de découvrir grâce à mon implication dans le projet St-Valentin des détails de ma région qui sont malheureusement insoupçonnés par beaucoup de mes concitoyens. En effet je me suis obligé à suivre de près, tant que cela est possible et tant sur papier que sur le terrain, l'ensemble des études du milieu nécessaires à la réalisation de l'étude des impacts sur l'environnement. J'ai donc eu la chance d'être le premier témoin de nombreux inventaires et analyses qui n'avaient jamais été réalisés auparavant, du moins à ce niveau, sur les diverses composantes du secteur devant accueillir le projet St-Valentin. Ces études réalisées par des professionnels ont permis de recenser et de mieux connaître les détails de l'interrelation entre les divers usages fait du territoire et le milieu naturel existant. Des conclusions ont pu être tirées par rapport à la potentielle construction du parc éolien, mais surtout les connaissances acquises pourront permettre aux générations à venir de connaître les détails pertinents au maintien de l'équilibre précaire entre la nature et le développement des activités humaines dont le développement résidentiel et la pression faite sur le milieu existant par l'augmentation de la densité de population.

Les études d'impacts et les suivis en période d'opération prévus dans le cadre des projets éoliens au Québec sont et resteront une banque de connaissance importantes et facile d'accès pour les futurs universitaires et tous ceux qui travailleront à la protection de l'environnement dans les générations à venir. Par exemple les suivis télémétriques d'oiseaux de proie à statues particuliers qui sont réalisés en collaboration avec le MRNF dans le cadre des projets éoliens et celui de St-Valentin sont faits à une échelle unique au Québec. Nous pouvons croire que cela permettra aux générations à venir de profiter de la présence de ces espèces ou du moins de pouvoir les protéger au maximum. C'est ce qu'on appelle du développement durable.

Tel que mentionner dans mon introduction j'ai œuvré de nombreuses années en agriculture avant de faire le saut dans le développement de projets d'énergie renouvelable. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'avais été embauché au départ car l'évidence de la problématique de l'impact sur les pratiques agricoles par le projet éolien commandait que le développement traite de ce sujet de façon prioritaire. Dès les premiers moments et jusqu'à aujourd'hui, j'ai travaillé à m'assurer que la planification de l'emplacement des infrastructures et de travaux devant permettre la construction du parc soient faits en garantissant tant que faire ce peut l'intégrité de la production agricole du milieu récepteur. Les centaines d'heures de discussion avec les propriétaires, de marche sur le terrain, d'analyse cartographique et d'étude de la réglementation en vigueur ont permis de planifier un projet qui s'harmonisera de façon optimale avec les activités agricoles dans le contexte actuel.

Pendant les années de développement du projet, j'ai eu la chance de connaître personnellement la majorité des propriétaires et leurs familles qui participent au projet. Ils sont à la base même de ce projet. Ils sont tous fiers de participer au développement d'une énergie renouvelable et sont confiant d'aider à la mise en place d'une filière énergétique porteuse pour le Québec. Ils sont également fiers de pouvoir participer à un projet de société en répondant à des orientations gouvernementales basées sur le bien commun. Les diverses compensations qui seront versées aux propriétaires aideront sans doute plusieurs ferme familiales à réussir une transition de l'entreprise vers la relève. Le projet sera également un lien de plus entre les générations, par le passé les agriculteurs ayant du de façon régulière compter sur les diverses ressources et talents disponibles sur leurs propriétés pour assurer une certaine stabilité aux revenus venant de l'agriculture et garantissant la survie des fermes.

Le milieu humain et les impacts potentiels pouvant affecter la population habitant à proximité des installations du parc ont également été analysés. Les particularités du milieu ont été étudiées de façons spécifiques mais également de façon relative par rapport à l'expérience québécoise de population vivant déjà à proximité de parc éolien. Les distances séparatrices entre les éoliennes et les résidences sont supérieurs à celles de certaines installations en opération dans des parcs éoliens existants au Québec. Selon moi, c'est une question de justice sociale entre les individus d'un même peuple que la densité de population ne soit pas jugée au moment du choix d'un site de parc éolien. À partir du moment où un citoyen québécois consomme de l'énergie il doit accepter que cette électricité peu devoir être produite à proximité de chez lui, si les ressources disponibles le permettent.

La protection du patrimoine a également été à de nombreuses reprises citées comme élément pouvant être touché par la présence du projet éolien St-Valentin. Les rencontres faites avec les propriétaires et les nombreux intervenants du milieu m'ont permis de connaître des tranches de vies de la région qui sont à la base de sa vitalité actuelle. L'étude d'impact sur l'environnement peu relater et faire la nomenclature des éléments patrimoniaux de façon très méthodique. Cependant un des moyens de transmission des valeurs et coutumes vient des personnes, la région de St-Valentin avec ses citoyens très impliqués au niveau du patrimoine n'a surement pas à douter que l'histoire sera transmise nonobstant l'implantation d'un parc éolien. Pour témoigner de ma ferveur personnelle à souhaiter le perpétuation de nos coutumes et connaissances régionales, je ne peux que citer quelque un de mes liens avec des éléments historiques du secteur; mes parents se sont connus alors qu'ils vivaient à équidistance de quelque kilomètre de part et d'autre de l'église Odeltown. Mon grand-père une fois à sa retraite de la ferme a habité le village de Lacolle ou il a été un des derniers gardiens de nuit à surveiller la vieille gare du village. Un de mes ancêtres est François Bourassa qui a été député de la circonscription de Saint-Jean à l'assemblée législative de la province du Canada à partir de 1854. Monsieur Bourassa avait participé à la rébellion des patriotes, habitat et mourut dans le secteur du Village de la Belle Elodie, une partie de Saint-Valentin depuis abandonnée et devenue terre agricole.

En ce qui concerne l'acceptabilité sociale, je laisserai à mes concitoyens et à la commission le privilège d'en juger. Vous disant seulement que je crois que l'acceptabilité sociale doit être le reflet d'un juste équilibre de la part de la population,

de l'analyse des pour et des contres d'un projet. Cette analyse doit être faite de façon responsable par rapport aux générations qui viennent en tentant de respecter l'ensemble des membres de la communauté mais sans défendre un tableau du monde actuel, qui doit, évolution l'oblige perpétuellement être renouvelé.

Pour que le projet soit meilleur, il devrait sans doute être construit à des centaines de kilomètres de toute population, dans un milieu sans végétation, sans eau, dépourvu de toute possibilité de présence animale et humaine. Ce site devrait être venteux, à proximité de lignes de transport d'électricité et permettrait de produire de l'électricité au même coût que celle consommée actuellement. On pourrait alors espérer que l'activité humaine toujours en croissance et nécessitant l'augmentation de la productivité pour suffire à la demande, n'aurait pour une fois pas d'impact et n'imposerait aucune contrainte à la population en profitant. Cette population qui en bénéficierait et pourraient continuer à consommer sans douter que des infrastructures sont nécessaires à son bien être, comme c'est le cas au Québec depuis des décennies grâce à nos barrages. Je ne crois pas possible de trouver un site pour un projet éolien qui n'aurait aucun impact.

Le projet de parc éolien de St-Valentin devrait-être autorisé, car il répond aux besoins futurs de ceux qui attendent de prendre notre place dans la société. Le gouvernement Québécois a développé une stratégie énergétique à moyen terme qui est ambitieuse mais bien définie. La mise en place des infrastructures de production nécessaires à l'atteinte des buts de cette stratégie énergétique peut dans certaines situations irriter une population locale. Il reste alors à prendre la décision de persister malgré une certaine contestation publique ou abandonner les buts fixés à chaque fois qu'il y aurait opposition à un projet.

Merci de prendre en compte mon interprétation de la situation.



Stéphane Poirier